

À QUEL ÂGE COMMENCER À TRAVAILLER UN CHEVAL ? COMPRENDRE L'IMPORTANCE DE LA MATURITÉ DU SQUELETTE



1. Un squelette qui mûrit lentement : les cartilages de croissance.

Contrairement à une idée reçue, le cheval **n'est pas « adulte » à 3 ans**.

Les cartilages de croissance sont des zones situées **aux extrémités des os** qui permettent **la croissance**.

Ces zones :

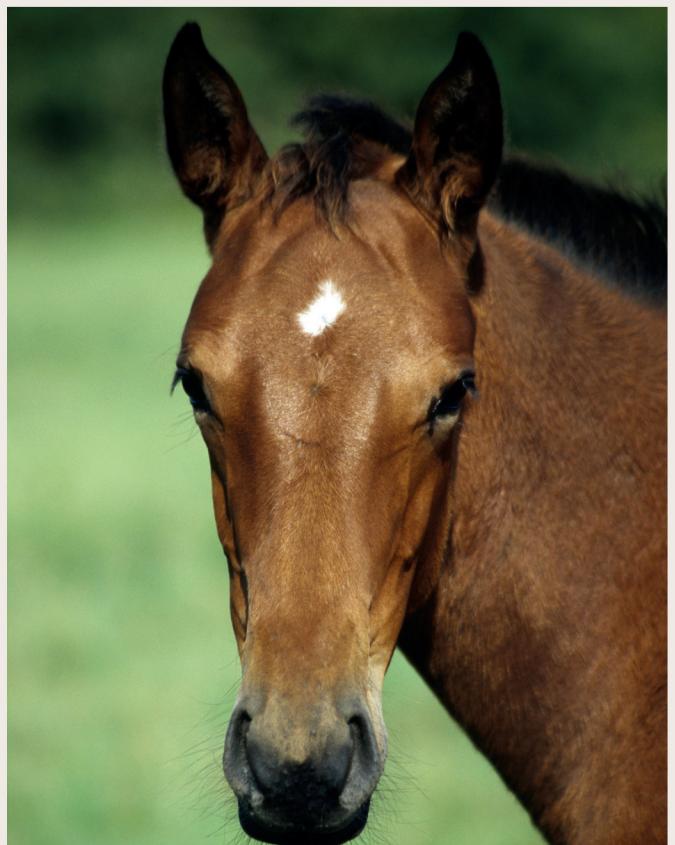
- Sont **souples et déformables** chez le jeune cheval.
- Se **transforment progressivement** en os.
- Ne se **ferment complètement qu'entre 5 et 6 ans**, parfois plus tard selon les races et les zones anatomiques.

Ordre de fermeture des cartilages de croissance :

- Pieds & phalanges : 10 à 15 mois
- Carpe appelé couramment “genou” : 3 ans
- Hanches & épaules : 10 mois à 5 ans
- Vertèbres (notamment thoraciques et lombaires) : 4.5 à 5 ans, parfois 7 ans chez les grandes races

Les dernières zones à se solidifier sont **celles qui supportent le cavalier** : le dos, l'encolure et les épaules.

Le **débourrage** est une **étape clé** dans la vie d'un cheval. Pourtant, il est souvent **commencé trop tôt**, parfois dès 2 ou 3 ans, alors que l'appareil locomoteur du cheval **n'est pas encore arrivé à maturité**. Pour préserver sa santé à long terme, il est essentiel de comprendre **comment se développe son squelette** et pourquoi un travail monté précoce peut entraîner des dégâts irréversibles.



2. Pourquoi un débourrage précoce est risqué ?

Travailler un cheval trop jeune, surtout monté, entraîne des contraintes mécaniques inadaptées comme :

- La déformation des cartilages encore mous sous le poids du cavalier qui peut conduire à des défauts structurels qui ne pourront jamais ou très peu être corrigés.
- Des atteintes articulaires sur le long terme telles que de l'arthrose précoce, des malformations articulaires, des inflammation chroniques, ou encore des douleurs dorsales persistantes.
- Une mauvaise conformation à l'âge adulte avec un dos faible, une ligne du dessus effondrée et une locomotion dissymétrique.
- Une mauvaise sollicitation des muscles stabilisateurs du dos qui ne sont pas assez développés avant l'âge de 4-5 ans.

Ces contraintes mécaniques amène le jeune cheval à compenser en creusant le dos, en sur-sollicitant les cervicales basses ou les épaules et en désengageant ses postérieurs, ce qui crée des dysfonctions ostéopathiques durables ainsi que des pathologies articulaires.

4. Alors, quand commencer ?

Un travail monté régulier **ne devrait pas être opéré avant 5-6 ans**. En revanche, les **manipulations, l'éducation au sol, les longues rênes et le travail en main** peuvent débuter **dès 2 ans avec modération**.

Un travail monté léger **peut débuter vers 4 ans**, selon la **morphologie et le mental** du cheval.

Les chevaux lourds, les PRE et les chevaux tardifs atteignent souvent **leur maturité encore plus tard**.

Conclusion : la patience est la meilleure garantie d'un cheval sain et durable

Débourrer un cheval trop tôt **peut donner l'impression d'aller plus vite...** mais cela **compromet sa santé, sa longévité et sa carrière**.

Respecter la maturité de son squelette, c'est offrir au cheval :

- Un développement harmonieux,
- Un dos solide,
- Des articulations en bonne santé,
- Une meilleure longévité sportive et fonctionnelle.

Un cheval **travaillé dans le respect de sa croissance** devient un **partenaire plus fiable, plus souple, et moins sujet aux blessures**.



5. Le rôle de l'ostéopathie dans cette période clé

- **Surveiller la croissance** du jeune cheval.
- **Déetecter et corriger les déséquilibres posturaux**.
- **Préparer le corps** au futur travail monté.
- **Prévenir les compensations** avant qu'elles ne deviennent chroniques.
- **Soulager les tensions** liées à la croissance et aux changements de morphologie.

Un suivi ostéopathique tous les 6 mois est recommandé pour un jeune cheval.

